



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00425

Numéro SIREN : 792 535 742

Nom ou dénomination : FARANDOLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 4810

FARANDOLE
Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 5 Place du Ponant
17620 Echillais
Rcs 792.535.742.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 Juin 2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2016
DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4.755 euros de la manière suivante :

- au report à nouveau, soit - 4.755 euros

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise Société FARANDOLE Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5 PLACE DU PONANT 17620 ECHILLAIS

Numéro SIRET * 7 9 2 5 3 5 7 4 2 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	19 000	012	19 000
	Autres *	014	5 868	016	496
					5 372
	Immobilisations corporelles *	028	15 042	030	8 961
					6 081
Immobilisations financières * (1)		040	5 015	042	5 015
Total I (5)		044	44 926	048	9 457
					35 469
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	363	052	363
					72
Marchandises *		060	522	062	522
					203
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
					320
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	633	074	633
					2 817
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	7 486	086	7 486
					1 664
Charges constatées d'avance *		092	416	094	416
					475
Total II		096	9 421	098	9 421
					5 551
Total général (I+II)		110	54 346	112	9 457
					44 889
					19 661
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		3 000	3 000
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		300	300
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
Report à nouveau		134		2 107	4 884
Résultat de l'exercice /		136		(4 755)	(2 776)
Provisions réglementées		140			
Total I		142		652	5 407
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156		39 358	12 423
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 540	1 312
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		3 340	518
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		44 237	14 254
Total général (I + II + III)		180		44 889	19 661
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société FARANDOLE</u>		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
A - RÉSULTAT COMPTABLE				[3 1 1 2 2 0 1 6]							[3 1 1 2 2 0 1 5]								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	62 406							49 647							
	Production vendue	biens	215	214															
		services *	217	218	8 605														
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222														
	Production immobilisée *				224														
	Subventions d'exploitation reçues				226														
Autres produits				230								24							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	71 011							49 670							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	29 842							24 342						
	Variation de stock (marchandises) *				236	(320)							(51)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 608							1 234						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(291)							(15)						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	28 496							20 469						
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	242	244	501							736						
	Rémunérations du personnel *				250	9 863							2 160						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 515							380						
	Dotations aux amortissements *				254	3 510							3 014						
	Dotations aux provisions				256														
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	4							0						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																
Total des charges d'exploitation (II)				264	75 730							52 269							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 719)							(2 598)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	70							67						
	Produits exceptionnels	(IV)			290														
	Charges financières	(V)			294	562							364						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300								11						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	(456)							(130)						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(4 755)							(2 776)							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318														
	Provisions non déductibles *				322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997							
	Entreprise nouvelle (41, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44, quinquies)	127		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (41, septies)	981		Jeune entreprise innovante (41, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990								
	Divers (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350				456					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655														
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	354 5 211						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											356							
	Déficits antérieurs reportables : * 2.....90.6 dont imputés sur le résultat :											360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	372 5 211							

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

456

350

456

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société FARANDOLENéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	19 000	404		406	19 000	19 000
	Autres	410		412	5 868	414		416	5 868	5 868
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 842	442		444	4 842	446	4 842	4 842
	Installations générales agencements divers	450	5 700	452		454	5 700	456	5 700	5 700
	Matériel de transport	460	4 500	462		464	4 500	466	4 500	4 500
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	5 015	482		484		486	5 015	5 015
TOTAL		490	20 057	492	24 868	494		496	44 926	44 926
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	496	504		506	496	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 821	532	697	534		536	2 518	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 132	542	817	544		546	2 949	
	Matériel de transport	550	1 994	552	1 500	554		556	3 494	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	5 947	572	3 510	574		576	9 457	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société FARANDOLENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2 906
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	2 906
Déficits de l'exercice	860	5 211
Total des déficits restant à reporter	870	8 118

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	774
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 170
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 836
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société FARANDOLENéant ☒ *Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au 160	160
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 79253574200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société FARANDOLE

ADRESSE (voie) 5 PLACE DU PONANT

CODE POSTAL 17620 VILLE ECHILLAIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CABANNES Prénom(s)

Nom marital ANTHONY % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 15 Voie CITE DES JARDINS

Code postal 17620 Commune ECHILLAIS Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique AUGERON Prénom(s) MARIE LAURE

Nom marital CABANNES % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 15 Voie CITE DES JARDINS

Code postal 17620 Commune ECHILLAIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT